

# Commune d'Estavar

Août 2010

**Inondation torrentielle**

**Séisme**

**Glissement de terrain**

**Neige intense–grand froid**





## **Je vous invite à parcourir le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**

Il vous informe des risques majeurs, naturels et technologiques identifiés à ce jour sur la commune d'Estavar.

Il vous informe également sur les consignes de sécurité utiles aux habitants pour éviter que nos comportements soient facteurs d'aggravation, se préparer et faire face aux événements.

L'actualité nous rappelle trop souvent que les communes, sont, à des degrés divers, exposées à certains risques. Le risque zéro n'existe pas, y compris sur notre commune.

C'est pourquoi la commune d'Estavar met en place une politique de sensibilisation et de protection de ses habitants et passants.

Le DICRIM complète un ensemble de dispositions prises par la commune en matière de risques, telle la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour agir localement en cas de crise.

**La sécurité est l'affaire de tous, à chacun d'anticiper et d'agir !**

**Jean-Louis COMBALBERT**  
Maire d'Estavar



*(Rivière de l'Angoust sur la commune d'Estavar)*

# LES RISQUES MAJEURS

## Prévenir pour mieux réagir



### Le Document d'Information Communal sur les Risques majeurs

Chaque citoyen a le droit d'être informé des risques auxquels il est exposé. Réalisé conformément à l'article L 125-2 du code de l'environnement, ce document est un outil d'information et de prévention qui aide à faire face aux différents risques majeurs qui concernent notre commune en indiquant les actions à mener afin d'en réduire au mieux les conséquences.

### Qu'est ce qu'un risque majeur ?

Il se caractérise par sa **gravité**, de nombreuses victimes, d'importants dégâts matériels et des effets néfastes pour l'environnement ; aussi par **sa fréquence**, si faible que l'on pourrait être tenté de l'oublier. Pourtant, pour le risque naturel notamment, l'avenir est souvent écrit dans le passé, là où la terre a tremblé, elle tremblera encore, là où la rivière a débordé, elle débordera encore !

Les différents types de risques majeurs, auxquels chacun de nous peut être exposé, sont regroupés en deux familles :

- **Les risques naturels** : inondation, mouvement de terrain, séisme, tempête, feux de forêts, avalanche, cyclone, éruption volcanique, neige intense.
- **Les risques technologiques** : industriel, nucléaire, rupture de barrage, transport de matières dangereuses.



### Sur la commune d'Estavar

La Cerdagne a déjà connu plusieurs séismes, certes modestes par rapport à l'échelle mondiale, mais celui de 1996 reste dans les mémoires. La dernière grande crue est celle de novembre 1982, qui provoqua d'importants dégâts matériels sur la commune.

Quatre types de risques majeurs naturels sont recensés sur la commune :



Inondation  
torrentielle



Séisme



Mouvement de  
terrain



Neige, froid






# Plan des zones inondables de la commune d'Estavar



Source : Atlas des zones inondables du bassin versant du Sègre, DREAL Languedoc-Roussillon (2008)

## Légende :

-  *Lit moyen*  
(*Lit normal du cours d'eau*)
-  *Lit majeur*  
(*Zone inondée lors des crues épisodiques*)
-  *Lit majeur exceptionnel*  
(*Zone d'extension maximum inondée lors de crues exceptionnelles*)



## Ses caractéristiques



L'inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, avec des hauteurs d'eau variables. Elle est due à une augmentation du débit d'un cours d'eau provoquée en général par des pluies importantes et durables, ou intenses et brèves.

**Il existe 3 grands types de crues :**

- Torrentielle, rapide et puissante
- De plaine, lente et prévisible
- Par ruissellement, en secteur urbain

## A Estavar

La commune d'Estavar est le lieu de la confluence de plusieurs cours d'eau : l'Estagouge, l'Angoust, le Sègre, d'où des zones inondables étendues sur la partie basse du village avec quelques zones d'habitations concernées. Les crues ont ici un caractère torrentiel rapide et puissant. La puissance des flots peut emporter de nombreux matériaux avec le risque de créer une obstruction du cours d'eau (embâcle).



*Comblement de l'Estagouge, en amont du pont de la route menant à Llivia lors de la crue de Juillet 2010.*

## LES BONS REFLEXES Quelques gestes essentiels...

### Avant :

- Mettre au sec les meubles, objets, produits,
- Obstruer les entrées d'eau (portes, soupiraux...),
- Mettre à l'abri les véhicules,
- Faire une réserve d'eau potable.

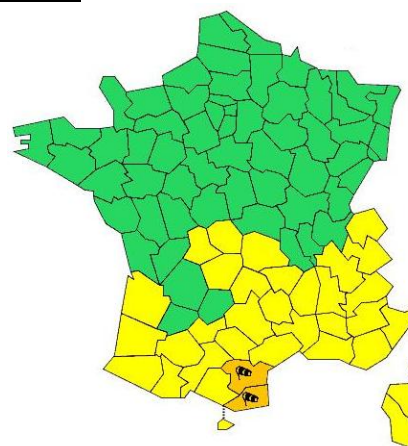
### Pendant :

- Refermer les portes, les fenêtres et aérations,
- Couper le gaz et l'électricité,
- Monter à l'étage avec une réserve d'eau potable,
- N'évacuer que si les autorités en donne l'ordre,

### Après :

- Aérer les pièces,
- Chauffer dès que possible,
- Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche.

### Informez-vous :



[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) : Site de Météo France

[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr) : État de vigilance crue





## Ses caractéristiques

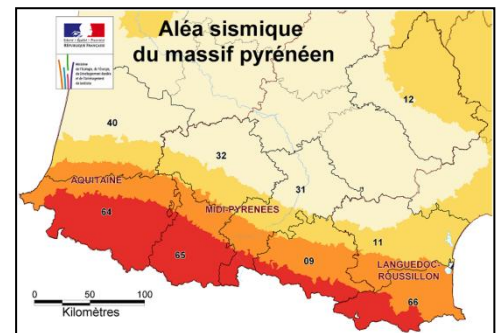


C'est une fracturation brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol et/ou en surface, se traduisant par des vibrations transmises aux infrastructures. Les dégâts dépendent de l'amplitude, de la durée et de la fréquence des vibrations.

- ✓ Le foyer où épicentre est le point de départ du séisme (souvent à plusieurs kilomètres de profondeur) ;
- ✓ Sa magnitude sur l'échelle de Richter (de 1 à 9) mesure l'énergie libérée ;
- ✓ Son intensité mesure les dégâts provoqués en un lieu donné. (échelle EMS-12 degrés)

## A Estavar

Le risque sismique sur l'ensemble du territoire Cerdan est considéré comme le plus fort en France métropolitaine, les constructions sont tenues de respecter les normes parasismiques. Le plus grave séisme connu en Catalogne est celui de 1428 qui fit des centaines de victimes. La dernière secousse significative a eu lieu en 1996 sans dommages importants.



<http://planseisme.fr>

## LES BONS REFLEXES Quelques gestes essentiels...

### Avant :

- Repérer les points de coupure eau, électricité, gaz,
- Prévoir une radio et des piles de rechange.

### Pendant :

- A l'intérieur :
  - S'abriter sous un meuble solide ou à l'angle d'un mur, s'éloigner des fenêtres, ne pas allumer de flamme.
- A l'extérieur :
  - S'éloigner des bâtiments et de ce qui peut s'effondrer.

### Après :

- Se méfier des répliques de secousses,
- Couper eau, gaz et électricité si possible,
- En cas de fuite de gaz, ouvrir portes et fenêtres et prévenir les autorités,
- Sortir rapidement du bâtiment sans prendre les ascenseurs.

### **Informez-vous :**

Un « plan séisme » est en cours d'élaboration dans le massif des Pyrénées (2005-2010), celui-ci a pour but d'approfondir la connaissance, améliorer la prise en compte du risque pour les constructions, communiquer entre les acteurs du risque, faire de la prévention.

Site internet :

<http://www.planseisme.fr>





## Ses caractéristiques



Le mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol ; en fonction de la nature du sol et de la disposition des couches géologiques, il peut se traduire par des glissements de terrain ou des chutes de pierres.

## A Estavar

La présence de fortes pentes sur la commune peut créer des zones de terrains instables : glissements de terrains par ruptures de versants, coulées boueuses et torrentielles. Certaines zones de la commune sont ainsi sensibles, particulièrement lorsque les terrains sont humides.



*Les nombreuses mouillères du territoire fragilisent les sols, alors plus propices au mouvement de terrains*

## LES BONS REFLEXES Quelques gestes essentiels...

### Avant :

- En cas de craquement inhabituel, évacuer le bâtiment immédiatement,
- Signaler à la mairie l'apparition de fissures, d'affaissement du sol, de modifications des constructions.

### Pendant :

- S'éloigner de la zone dangereuse,
- A l'intérieur, s'abriter sous un meuble et s'éloigner des fenêtres,
- A l'extérieur, s'abriter derrière un obstacle,
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.

### Après :

- Ne pas revenir dans le bâtiment,
- Couper eau, gaz et électricité,
- Empêcher l'accès au public,
- Évaluer des dégâts et prévenir les autorités.

### Informez-vous :

Service RTM des Pyrénées-Orientales  
(Restauration des Terrains en Montagne) :  
Tel : 04 68 08 15 90

BRGM Languedoc-Roussillon  
(Bureau de Recherche Géologique et Minière) :  
http://brgm.fr  
Tel : 04 67 15 79 80

Base de données nationale des mouvements de  
terrains :  
www://bdmvt.net





## Ses caractéristiques



Ce risque survient à l'occasion d'épisodes météorologiques hivernaux exceptionnels mais fréquents en secteurs montagneux.

### A Estavar

Ce risque est fréquent sur le territoire où les altitudes atteignent 1200 m et plus. Les dégâts sont en général la détérioration des toitures, la coupure des voies de communications, des lignes électriques, les accidents de circulations... .



*Retirer la glace déposée sur les vitres des véhicules avant de circuler.*

## LES BONS REFLEXES Quelques gestes essentiels...

### Avant :

- Se renseigner préalablement sur les conditions météorologiques et l'état des routes,
- Protéger les installations contre le gel.

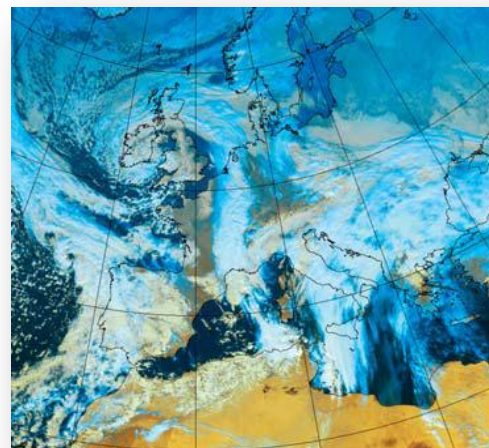
### Pendant :

- Limiter au maximum ses déplacements,
- Ne pas prendre une route enneigée sans équipement spécial,
- Si on est bloqué dans son véhicule, attendre les secours,
- S'abriter dans un bâtiment dont la toiture est solide,
- Ne pas s'approcher des lignes électriques.

### Après :

- Ne pas monter sur les toits pour les déneiger,
- Attendre le déneigement des voies pour prendre la route.

### Informez-vous :



[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) : Site de Météo France  
Carte vigilance météo





# RECAPITULATIF des conduites à tenir

## RISQUE INONDATION



Fermer portes et  
fenêtres, obstruer  
les ouvertures



Couper gaz et  
électricité



Se mettre à l'abri, en  
montant à l'étage ou en  
gagnant un point haut



Écouter la radio



Ne pas chercher les  
enfants à l'école



Ne pas téléphoner

## RISQUE SISMIQUE



Se mettre à l'abri,  
s'éloigner de la zone  
de danger



Couper gaz et  
électricité



Écouter la radio



Ne pas chercher les  
enfants à l'école



Ne pas téléphoner

## RISQUE NEIGE ET FROID INTENSES



Écouter la radio



Rester à l'abri



Éviter de prendre son  
véhicule



Ne pas monter sur  
son toit

RECAPITULATIF

Des conduites à tenir !

## Commune d'Estavar

Département des Pyrénées-Orientales

Région Languedoc-Roussillon



inondation rapide



sismicité



zone exposée  
aux glissements  
de terrain



chute abondante  
de neige

### En cas de **danger** ou d'**alerte**

1. **abritez-vous** / *take shelter / resguardese*
2. **écoutez la radio** / *listen to the radio / escuche la radio*

**Radio France Bleu Roussillon 107.3 MHz**

3. **respectez les consignes** / *follow the instructions / respete las consignas*  
> **N'allez pas chercher vos enfants à l'école**  
*don't seek your children at school / no vaya a buscar a sus niños a la escuela*

pour en savoir plus, consultez :

- > A la mairie : Le DICRIM : Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs
- > **Sur internet** : [www.prim.net](http://www.prim.net)

*Avis affiché actuellement dans la commune*

# POUR PLUS D'INFORMATIONS

pratiques

## Des documents sont consultables en mairie :

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- Le Plan Particulier d'Intervention (PPI)
- L'atlas des zones inondables du bassin versant du Sègre
- Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM)

## Des informations accessibles sur internet :

- [www.prim.net](http://www.prim.net) (Site interministériel d'information et de prévention sur les risques majeurs)
- [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr) (Site informant sur l'état de vigilance crue des cours d'eau)
- [www.france.meteofrance.com](http://www.france.meteofrance.com) (Site de Météo France)
- [www.risques-majeurs66.com](http://www.risques-majeurs66.com) (Site d'information sur les risques majeurs du département)
- [www.ial66.com](http://www.ial66.com) (Information acquéreurs locataires)
- [www.bison-fute.equipement.gouv.fr](http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr)

## Voici quelques numéros utiles

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

N° d'urgence européen : 112

Mairie : 04 68 04 77 38 Préfecture : 04 68 51 66 66

Inforoute : 0800 100 200

Météo France : 32 50

SDIS (Service Départemental d'Incendie et Secours) : 04 68 63 78 18

Radio locale

Radio France Bleu Roussillon



FM 107.3 MHz

## L'assurance en cas de catastrophe

Suivant la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982, relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles, les conditions de demande d'indemnisation des victimes sont les suivantes :

- L'agent naturel doit être la cause déterminante du sinistre et doit présenter une intensité anormale ;
- les victimes doivent avoir souscrit un contrat d'assurance garantissant les dommages d'incendie ou les dommages aux biens ainsi que, le cas échéant, les dommages aux véhicules terrestres à moteur ;
- l'état de catastrophe naturelle, ouvrant droit à la garantie, doit être constaté par un arrêté interministériel (du ministère de l'Intérieur et de celui de l'Économie, des Finances et de l'Industrie). Il détermine les zones et les périodes où a eu lieu la catastrophe, ainsi que la nature des dommages résultant de celle-ci et couverts par la garantie (article L.125-1 du Code des assurances). Les feux de forêts et les tempêtes ne sont pas couverts par la garantie catastrophe naturelle et sont assurables au titre de la garantie de base.

Pour plus d'information



Document d'Information Communal sur  
**LES RISQUES MAJEURS**

Commune d'Estavar

Réalisation : Jérémy JOLIVET

